

Fleur Locale



Fête au Village

Samedi 13 juin
Programmation pages 8 et 9



URGENCE TRAVAUX PUBLICS

Bris d'aqueduc ou égout, problème de déneigement ou d'inondation, vandalisme de bâtiment municipal ou parcs

(819) 629-1453

Municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury

Horaire d'ouverture du bureau municipal :
Mercredi et jeudi de 8h30 à midi et 13h00 à 16h30



4, rue Principale Ouest
Latulipe (Québec) J0Z 2N0



(819) 747-4281



dg@latulipeetgaboury.ca
www.latulipeetgaboury.net



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026 DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTONS UNIS DE LATULIPE-ET-GABOURY

Sont présents : Monsieur Armel Gaudet, maire
Madame Annie Gauthier, conseillère n° 1
Madame Sylvie Poudrier, conseillère n° 2
Madame Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
Monsieur Richard Moreau, conseiller n° 4

Monsieur Armel Gaudet, maire, agit à titre de président d'assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assistent également à la séance : Madame Céline Girard, greffière-trésorière adjointe et Monsieur Steven Gaudet, chef journalier aux travaux publics.

Assemblée : 14 personnes.

La séance débute par le mot du maire :

Bienvenue à tous en ce beau mois d'avril et espérons que le printemps ne se fera pas trop attendre. Je tiens à souligner l'importance du Club de l'Âge d'Or qui, depuis de nombreuses années, offre un souper le jeudi soir, un moment important pour échanger entre concitoyens. Un repas où tous sont invités.

De plus, le maire a donné le compte rendu portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue :

- Projet d'une nouvelle installation aquatique au centre du Témiscamingue;
- Projet de centrale électrique Onimiki.

Les deux tableaux suivants font état des dépenses pour le mois de mars 2026.

COMPTES PAYÉS MARS 2026		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	15 458.36 \$	Salaires net / Greffière-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposés aux travaux publics*, Surveillant Ecocentre, adj à la direction et concierge centre com. Frais de poste, déplacements, compresseur pour traitement eau potable et divers
Élus(es)	5 537.44 \$	Salaires et frais de déplacements
Bénévoles	106.87 \$	Achats - Marche aux flambeaux
Bell Mobilité	150.80 \$	Cellulaires / Mars 2026
CNESST	261.98 \$	Ajustement versements 2025
"	65.00 \$	Frais de gestion dossier assurance
Desjardins sécurité financière	675.08 \$	Assurances collectives / Mars 2026
École du Carrefour	723.00 \$	Loyer point de services CISSS / Avril 2026
Hydro-Québec	399.35 \$	Électricité / Lumières de rues
"	2 570.66 \$	Électricité / Station de pompage
Remboursement factures	75.68 \$	Papier toilette / Marche aux flambeaux
Revenu Québec	119.38 \$	Ajustements droits Normes du travail 2022 et 2023
Revenu Québec	6 212.63 \$	Remises salariales / Février 2026
Revenu Canada	2 410.82 \$	Remises salariales / Février 2026
Société d'histoire du Témiscamingue	40.00 \$	Réadhésion année 2026
Télébec	141.86 \$	Téléphone / Traitement eau potable mars 2026
Visa/Communication Cloudli	111.34 \$	Téléphonie IP / Bureau et Centre communautaire
TOTAL	35 060.25 \$	

ADOPTION DES COMPTES À PAYER MARS 2026

FOURNISSEURS

Agence Sylvain Poitras inc.	498.99 \$	Pièces / Usine traitement eau potable
Bellehumeur électrique	290.21 \$	Remplacement lumière de rue / Centre communautaire
"	7 596.31 \$	Électricité / Cabane à patinoire*
"	1 987.51 \$	Changement panneau électrique / Bureau municipal
BMR (J. Drolet et Fils Ltée)	1 891.23 \$	Aspirateur, échelle 24 pi, scie à onglets et banc de scie / Garage*
Deveau Dufour Mottet	181.66 \$	Dossier maison abandonnée
Distribution Gironne	298.88 \$	Locations cylindres mars 2026 à février 2027 / Garage*
"	326.19 \$	Pièces chargeuse-pelleteuse / pièce et changement d'huile camionnette
GLS	95.23 \$	Livraison pièces / Traitement eau potable
H2Lab	123.31 \$	Analyse eau / Traitement eau potable février 2026
H2O Innovation	5 159.43 \$	Boitier préfiltre / Traitement eau potable <i> réso 25-11-168</i>
H2O Innovation	827.82 \$	Pièces rechange / Traitement eau potable
Harnois Énergies	540.06 \$	Mazout génératrice / Traitement eau potable
Quincaillerie de l'Est	2 295.84 \$	Essences / Camion*, chargeuse- pelleteuse* et instruments
"	11.50 \$	Divers articles entretien-réparation / Véhicules*
"	30.08 \$	Divers articles entretien-réparation / Garage*
"	974.99 \$	Plaque de fer et coupe / Réparation garage*
"	87.35 \$	Vêtements de travail-Sécurité / Garage*
"	114.95 \$	Produits chimiques / Traitement eau potables
"	275.96 \$	Articles divers et essence / Marche aux flambeaux
"	165.97 \$	Timbres, articles divers / Bureau municipal
Les Entreprises N.Vachon	1 169.88 \$	Transport par fardier du camion vers Ville-Marie*
Les Installations Électriques Gadi inc.	327.11 \$	Réparation génératrice / Traitement eau potable
Le Reflet Témiscamien	249.16 \$	Avis appel d'offres
Services informatiques Logitem	58.92 \$	Assistance informatique relance système de sauvegarde
Tourisme Abitibi-Témiscamingue	333.43 \$	Adhésion annuelle - Sentiers de la chute à Ovide
"	370.22 \$	Adhésion annuelle - Camping Lac-des-Bois
Transport Barrette	2 759.41 \$	Location camions à neige*
Transport Jolatem	5 168.13 \$	Nivelage chemins et fardier*
Ville-Marie	77.97 \$	Services juridiques constats d'infraction
TOTAL	34 287.70 \$	
* Dépenses subventionnées		

Voici les décisions accordées lors de la séance :

- Adoption du Règlement 26-04-04 édictant l'adoption du code d'éthique et de déontologie révisé des élus(es) municipaux;
- Adoption du Règlement 26-04-05 sur la tarification volumétrique de l'eau potable fournie aux immeubles non résidentiels;
- Adoption du programme de remboursement de produits d'hygiène personnelle réutilisables;
- Demande à la MRC de Témiscamingue pour l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière (2027-2028-2029);
- Achat d'abat poussière pour la saison estivale 2026;
- Indexation du coût du loyer du point de service de santé;
- Appui au projet d'infrastructure aquatique pour le centre du Témiscamingue mais refus de la participation financière dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);
- Entente intermunicipale pour l'entraide de déneigement avec la municipalité de Fugèreville;



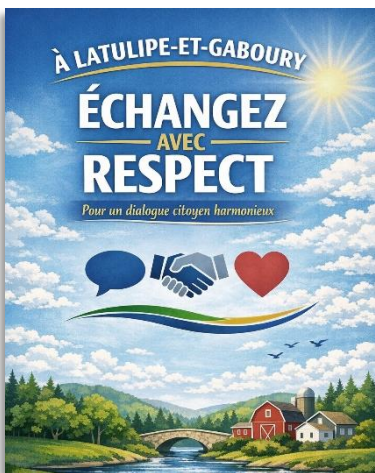
- Réparation du camion 10 roues;
- Aide financière accordée à Projet retour à l'école;
- Ajustement du taux de remboursement des frais de déplacement;
- Demande de rencontre avec le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) – Projet de municipalisation des chemins privés;
- Mandat à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) d'analyse d'opportunité portant sur la conversion du réseau d'éclairage public aux DEL.

Le conseil a également discuté :

- Du projet de Règlement numéro 26-05-06 sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire, abrogeant et remplaçant le règlement numéro 07-12-141;
- Du projet de Règlement numéro 26-04-06 décrétant une dépense de 854 128 \$ et un emprunt de 194 120 \$ pour la réfection du ponton du Ruisseau-Charron (no 030-002) et d'un ponton (no 027-002) dans le 9e Rang Est;
- D'une demande d'ajustement salarial;
- De l'entretien hivernal des chemins privés;
- De l'utilisation de la cour de la Quincaillerie de l'est pour le dépôt de neige;
- De la Fête au village 2026;
- Du comité service incendie de l'Est et Nord du Témiscamingue (CSIENT).

La séance s'est clôturée à 22 h 22.

Prochaine séance ordinaire du Conseil municipal : mardi 5 mai 2026



STOP À L'INCIVILITÉ !

Chaque jour, employés et élus municipaux travaillent avec dévouement au service de la communauté. Les désaccords, les désagréments et les frustrations font naturellement partie de la vie collective. Toutefois, ils peuvent toujours être exprimés dans le calme, sans propos injurieux, gestes agressifs ou comportements intimidants.

La municipalité invite donc chaque citoyenne et citoyen à exprimer ses préoccupations ou insatisfactions de manière polie et constructive.

Ensemble, cultivons un climat de respect et de collaboration.



Comité consultatif d'urbanisme (CCU) - Le comité a besoin d'un membre citoyen !

Comité composé d'un membre du conseil municipal et de résidents de Latulipe-et-Gaboury **bénévoles**, dont la durée du mandat est fixée à 2 ans avec une fréquence de réunions de travail de 5 par année.



Mandaté par le conseil municipal pour donner des recommandations sur des demandes soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le CCU joue un rôle indéniable dans la planification et l'administration du territoire municipal. Il est entre autres appelé à se prononcer sur les demandes de dérogation mineure ou le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Communiquez votre intérêt et vos coordonnées à : dg@latulipeetgaboury.ca ou au (819) 747-4281, poste 3.



SERVICE D'ÉCOCENTRE - HORAIRE 2026

Ouvert de 10h00 à 16h00
Un samedi sur deux de mai à novembre

11 – 25 JUILLET

3 – 17 – 31 OCTOBRE

16 – 30 MAI

8 – 22 AOÛT

14 NOVEMBRE

13 – 27 JUIN

5 – 19 SEPTEMBRE

Propriétaires de chiens : Ramassez les déjections de votre animal !

La municipalité de Latulipe-et-Gaboury demande à tous les propriétaires et gardiens de chiens de ramasser les matières fécales de leur animal : Trottoirs, rues, parcs, commerces, organismes et toute propriété privée « visités » par votre compagnon.

Un geste civique ! Personne n'a envie de marcher dans les déjections. Respectez votre voisinage et l'environnement public.

Merci de votre participation pour garder notre communauté propre !



Édition *Fleur Locale* JUIN 2026

Date limite de tombée des articles : 25 mai 2026

Distribution : 1^{er} juin 2026

Courriel : adj@latulipeetgaboury.ca

Tarifs publicitaires : 1/2 page = 5.00 \$ 1 page : 10.00 \$

Gratuit pour les OBNL et comités locaux






LA FABRIQUE

- Le pape Léon XIV annonce la nomination de Mgr Guy Boulanger à la fonction d'archevêque de Sherbrooke. Mgr Boulanger assumera ses nouvelles fonctions à une date qui sera bientôt déterminée. Un prêtre sera nommé comme administrateur diocésain pour assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouvel évêque.
- Le **mois de mai**, le mois des nombreuses dévotions envers la **Vierge Marie**. C'est aussi le mois de la **fête des Mères le 10 mai**, mois des fleurs où le printemps se manifeste dans toute sa vitalité.
- **RETRAITE SPIRITUELLE 2026 « La vie en esprit »**
 Quand : les 22, 23 et 24 mai
 Au programme : Enseignements, animation et chants
 Où : Domaine Opasatica (Montbeillard)
 Coût : 300\$ tout inclus
 200\$ sans hébergement
 100\$ samedi seulement
 La messe d'ouverture sera présidée par Mgr Boulanger, le 22 mai, à 19h30.
 Pour information et réservation : **819-797-4597**.
- Suite à la **hausse** du coût des **lampions**, les plus **gros** passeront de 4 \$ à 5 \$, à compter du 1^{er} mai. Les petits demeurent à 3 \$.

***Heureuse fête des Mères à toutes les mamans de ce monde et
une pensée spéciale à toutes celles qui nous ont quittés.***

INTENTIONS DE MESSE (11H)

-  **10 mai :** **Fête des Mères**
Pour Marie Françoise Neptune, tante de l'abbé Nixonne
Par les membres de la communauté
-  **24 mai :** Pour Rosaire Lefebvre, 2^e anniversaire
Par les parents et amis
-  **07 juin :** En honneur au Sacré-Cœur
Par Lili Lévesque

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LATULIPE

Source : Annie Gauthier, présidente



Nous sommes tous un peu comme des abeilles, on n'arrête jamais même lorsqu'on ne se sent pas bien.

L'urgence ne constitue pas la meilleure option pour tout le monde. Si vous souffrez d'un problème non-urgent, optez pour une des alternatives à l'urgence disponibles dans la région et évitez des délais d'attente inutile.

Quelles sont les options alternatives à l'urgence disponibles?

Info-Santé/Info-Social 811 : Communiquez avec la ligne Info-Santé/Info-Social 811 pour obtenir des trucs et des conseils. Si votre situation requiert une consultation, le personnel infirmier sera en mesure de vous en informer.

Pharmacies : Demandez conseil auprès de votre pharmacie. Les pharmaciens de quartier ont pour mandat de maintenir la santé globale de leurs patients et ils peuvent prendre en charge certaines affections.

Professionnels de la santé : Prenez rendez-vous avec un professionnel de la santé et obtenez des soins au bon endroit et au bon moment. Notez que la procédure pour obtenir une consultation dans un délai rapproché varie selon votre situation.

- Vous possédez un médecin de famille : appelez votre clinique médicale ou votre groupe de médecine familiale (GMF).
- Vous ne possédez pas de médecin de famille : soumettez une demande de consultation au Guichet d'accès première ligne (GAP). Un membre du personnel vous référera vers le bon professionnel.



MAISON DES JEUNES DU TÉMISCAMINGUE

Nouveau décor pour la Maison des Jeunes

Le local de jeunes a récemment bénéficié de plusieurs améliorations qui en font un lieu encore plus accueillant et dynamique. Grâce à une nouvelle couche de peinture, l'espace est désormais plus lumineux et chaleureux, invitant les ados à s'y rassembler.

Parmi les nouveautés, l'installation de tissus aériens apporte une touche originale et permet la découverte d'activités physiques créatives. Une bibliothèque a également été aménagée, offrant un coin tranquille pour lire, étudier ou simplement se détendre. Les amateurs de jeux ne sont pas en reste avec l'ajout d'une table de Mississippi, parfaite pour partager des moments conviviaux entre amis.

Ces améliorations font de la MDJ un espace polyvalent, pensé pour répondre aux intérêts variés des jeunes du village et des municipalités voisines. Une belle initiative qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance et le bien-être des jeunes !





Fête au Village

Samedi 13 juin
au centre communautaire de Latulipe

Sous le thème « Fête foraine »

10h Inscription pour les jeux
Ouverture du bar

2 FOODTRUCKS
entre 10h et 16h



JM la grillade
et
Papa Slush

11h Début des jeux

- Fers : 10 \$ par équipe
- Washer : 10 \$ par équipe
- Mini-putt : 2\$
- Beans : 2\$
- Darts : 1 \$ par fléchette
- Chaudières d'eau : 5 \$
- Bûche et clous : 2 \$ et 5 \$
- Baseball poche : *gratuit*

Argent comptant
Prévoyez « du petit change » !



13h Maquillage pour enfants
Photographe Vicky Brunet



18h **Souper** Places limitées en prévente uniquement !
30 \$ adulte, 10 \$ enfant 12 ans et moins

18h30 Discours du maire M. Armel Gaudet

21h30 Soirée dansante et remise de prix
avec DJ Simon Mayer



Prix à gagner
avec billet
du souper

Jeux pour enfants
valeur de 350 \$
Commandite de
Bellehumeur Électrique

Service de raccompagnement



**La Balade
De MoMo**

(819) 442-1592

Prix et bourses à gagner



Jeu de fer : Trousse de protection incendie
Commandite de Services Pyro-Pro



Jeu de washer : 350 \$
Commandite de Transport Symkam



Jeu de chaudière d'eau : 200 \$
Commandite de Transport D. Barrette



Jeu de bûche avec clous : 250 \$ divisé en 4 catégories
Commandite de la Corporation de développement Gaboury



Jeu de mini-putt et beans : jouets variés



Jeu de darts : choix de toutous selon le défi
valeur de 450 \$



Commandites de la Quincaillerie de l'est



Jeu baseball poche : 350 \$
Commandite de Construction Francis Roy



Bienvenue à tous

On vous attend en grand nombre !

Le comité organisateur : Guilaine Roy, Manon Légaré, Daphnée Éthier et Julie Pichette





NOMINATION – DIRECTEUR INCENDIE

Dans le cadre de l'entente de coopération intermunicipale des services de sécurité incendie du Nord et de l'Est du Témiscamingue (CISIENT), la municipalité de Laverlochère-Angliers est heureuse d'annoncer la nomination de **M. Éric Dubuque** au poste de **directeur incendie**, à compter du **4 mai 2026**.



Fort d'une solide expérience dans le domaine de la sécurité incendie et reconnu pour son leadership opérationnel, M. Dubuque a su, au fil de sa carrière, se distinguer par son engagement envers la prévention, la formation des équipes et l'amélioration continue des pratiques d'intervention. Son parcours témoigne d'une connaissance approfondie des réalités du milieu, d'une grande rigueur professionnelle et d'une capacité éprouvée à mobiliser les équipes autour d'objectifs communs.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Dubuque sera responsable des **brigades : de l'Est** et celles de **Saint-Eugène-de-Guigues, Laverlochère-Angliers** et **Rémigny**. Il aura pour mandat d'assurer la coordination des opérations, de soutenir le développement des services et de veiller à maintenir les plus hauts standards de sécurité pour l'ensemble des municipalités desservies.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles responsabilités et sommes convaincus qu'il saura contribuer de manière significative à la qualité et à l'efficacité de nos services incendie.

*Source : Claudette Lachance, DG et greffière-trésorière
Municipalité de Laverlochère-Angliers*



RAIDDAT

RESSOURCE D'AIDE ET D'INFORMATION EN DÉFENSE DES DROITS
EN SANTÉ MENTALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

COLLOQUE SUR LES DROITS EN SANTÉ MENTALE

La Loi P-38.001

Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui

COMPRENDRE

APPLIQUER

RÉFLÉCHIR

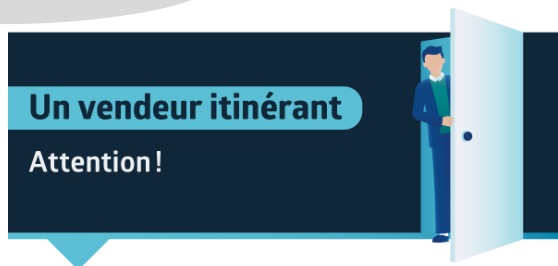
15 MAI 2026

- 📍 Centre des congrès de Rouyn-Noranda
- 📅 Vendredi 15 mai 2026 de 9 h 30 à 15 h 30
- 👤 Conférenciers : Jean-François Plouffe (Action Autonomie) et Me Patrick Martin-Ménard (Ménard Martin Avocats)
- 🌐 Événement en présentiel et virtuel
- 🎟️ Gratuit et dîner inclus

Inscrivez-vous !
Places limitées



➔ Rappel que tout vendeur itinérant doit détenir un permis de colportage en vertu de l'article 3 du Règlement 14-03-04 concernant les nuisances et applicables par la Sûreté du Québec sur le territoire de Latulipe-et-Gaboury.



Office de protection du consommateur

1-888-672-2556

Un vendeur se présente chez vous sans rendez-vous ou après avoir obtenu vos coordonnées. Soyez vigilant et procédez à des vérifications avant de conclure tout achat ou contrat.

Situations à risque

- **Vente d'appareils de chauffage/climatisation** : Refusez toute sollicitation à domicile pour ces produits ou services connexes (garantie, entretien). C'est interdit, et vous risquez de payer trop cher ou de recevoir de fausses promesses d'économies.
- **Santé ou sécurité** : Un vendeur prétend que votre maison a besoin de travaux de décontamination, d'isolation ou met en doute la qualité de l'eau/l'air ? Ne signez rien : il ne peut pas solliciter ces contrats.
- **Affiliation douteuse** : Le vendeur se dit mandaté par Hydro-Québec ou un organisme public, ou promet une aide financière ? Vérifiez toujours vous-même votre admissibilité aux subventions.
- **Prétextes trompeurs** : Invitations à des « sondages », « concours » ou « évaluations gratuites » pour obtenir un rendez-vous : il est illégal de masquer une intention de vente.
- **Financement/location** : N'acceptez pas d'offre de crédit ou de location à long terme d'un vendeur itinérant, sauf institution financière ou télécom reconnue.
- **Pression à signer et exécution rapide** : Ne signez jamais sur-le-champ. Comparez au moins deux autres offres. Aucun travail ne doit commencer dans les 10 jours suivant la signature du contrat : c'est la loi.
- **Documents et références** : N'achetez jamais sans copie du contrat. Vérifiez la réputation du commerçant (web, Office de la protection du consommateur).
- **Permis et coordonnées** : Le vendeur doit détenir un permis de l'Office. Exigez des coordonnées complètes (adresse, téléphone).

Contrat et paiement

- **Contrat clair** : Vérifiez que tous les renseignements obligatoires figurent au contrat.
- **Délai de paiement** : Aucun paiement ne peut être exigé dans les 10 jours suivant la signature (sauf si le bien est déjà livré).
- **Crédit** : Si vous financez l'achat, trouvez votre prêteur vous-même et calculez le coût total réel.

En cas de doute

- **Questions ou plaintes** : Contactez l'Office de la protection du consommateur pour signaler un vendeur sans permis, des démarches illégales ou pour obtenir des conseils.



Source : Linda Lévesque, Chargée de projet en sécurité incendie, MRC de Témiscamingue

Saviez-vous qu'au Québec en 2021 et en 2022, sur la totalité des personnes décédées dans les incendies (81), 72 % étaient des hommes, tandis que 28 % étaient des femmes.

Il est également à considérer que **67 % des victimes étaient âgées de 60 ans et plus.**

LA SÉCURITÉ INCENDIE, ÇA N'A PAS D'ÂGE !

CONSEILS DE SÉCURITÉ INCENDIE

POUR PRÉPARER UNE STRATÉGIE D'ÉVACUATION EFFICACE EN APPARTEMENT OU EN CONDO



SORTIES D'URGENCE

- Identifiez les sorties d'urgence de votre immeuble (portes et escaliers);
- Assurez-vous qu'elles restent dégagées en tout temps.



POINT DE RASSEMBLEMENT EXTÉRIEUR

- Sachez où se trouve votre point de rassemblement extérieur;
- En cas d'incendie, rejoignez ce point de rassemblement et restez-y jusqu'à l'arrivée des secours.

PROGRAMME DE SECOURS ADAPTÉ

- Ce programme permet de repérer et d'assister rapidement les personnes ayant des limitations lors d'une évacuation.
 - Informez-vous sur la disponibilité du programme dans votre municipalité;
 - Inscrivez-vous au programme si vous êtes admissible.

EN CAS D'INCENDIE



ESCALIERS

- Utilisez toujours les escaliers pour évacuer l'immeuble;
- Laissez votre marchette ou votre déambulateur à l'extérieur de la cage d'escalier pour ne pas nuire à l'évacuation des autres locataires.



PORTES COUPE-FEU

- Laissez les portes coupe-feu fermées pour empêcher la propagation de la fumée et des flammes.

RAPPEL : ASSUREZ-VOUS D'AVOIR DES AVERTISSEURS DE FUMÉE FONCTIONNELS POUR ÊTRE AVERTI RAPIDEMENT EN CAS D'INCENDIE.

ÉCOCENTRE : PENSEZ À VIDANGER VOS MOTEURS AVANT DE LES APPORTER



(Source : Vital Idossou, directeur du centre de valorisation et responsable de la gestion des matières résiduelles)

Chaque année, l'écocentre reçoit plusieurs équipements mécaniques en fin de vie : tondeuses, souffleuses, génératrices, coupe-bordures et autres petits moteurs. Cependant, il arrive que certains de ces appareils soient apportés sans avoir été vidés de leurs fluides, ce qui peut entraîner des déversements dans les conteneurs de métal.

Ces liquides (essence, huile, antigel, etc) contaminent les métaux récupérés. Lorsque cela se produit, notre recycleur de métal local peut refuser les matières, ce qui nous oblige alors à envoyer ces matériaux à l'enfouissement. Cette situation entraîne non seulement des impacts environnementaux, mais aussi des pertes de revenus liées au recyclage.

Avant de déposer un moteur à l'écocentre, assurez-vous de :

- retirer l'essence ;
- retirer l'huile ;
- retirer l'antigel, s'il y a lieu ;
- enlever la batterie de l'équipement.

Quoi faire des fluides ?

Les fluides récupérés peuvent être apportés à l'écocentre, où des contenants identifiés sont disponibles pour les recevoir de façon sécuritaire. Assurez-vous simplement de les transporter dans leurs contenants originaux, bien fermés et étanches.

Un petit geste qui fait une grande différence

En vidangeant vos moteurs avant de les apporter à l'écocentre, vous contribuez à :

- protéger l'environnement ;
- éviter l'enfouissement inutile de matières recyclables ;
- soutenir les filières de recyclage locales.

À noter que l'écocentre se réserve le droit de refuser tout moteur ou équipement mécanique qui n'aura pas été préalablement vidé de ses fluides.

La MRC remercie les citoyens pour leur collaboration afin de maintenir un écocentre propre, sécuritaire et efficace pour tous.



VIDANGER AVANT DE L'APPORTER À L'ÉCOCENTRE

- Essence
- Huile
- Antigél





Savoure des fruits et légumes bio tout l'été

Abonnement
12 semaines de délices frais
du 3 juillet au 18 septembre



8 items par panier
en moyenne

37\$ / semaine

Places limitées

Les vendredis de 15h à 18h

Point de chute à
St-Bruno-de-Guigues,
à notre boutique à la ferme

* Montant total pour les 12 semaines
payable en deux versements

Une collaboration avec

Les jardins
TOMATES
& **CAMMILLE**

+

ferme
Nordvie

Pour s'inscrire >
ou en apprendre plus



nordvie.ca

1049 chemin des 2e et 3e rangs
Saint-Bruno-de-Guigues



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 Point de service variable	2
3 Moffet	4 Latulipe Conseil municipal 19h30	5 Belleterre	6 Laforce Moffet	7 Point de service variable	8	9
10 Moffet	11 Latulipe	12 Belleterre	13 Laforce Moffet	14 Point de service variable	15	16
17	18 Journée nationale des Patriotes	19 Latulipe	20 Belleterre	21 Laforce Moffet	22 Point de service variable	23
24 Moffet	25 Latulipe	26 Belleterre	27 Laforce Moffet	28 Point de service variable	29	30
31						



HORAIRE DE L'INFIRMIÈRE — POINTS DE SERVICE DU SECTEUR EST

Visite à domicile en pm.

Prises de sang Moffet, Latulipe, Belleterre de 8h à 9h, Laforce de 8h30 à 9h.

N° de téléphone :

(873) 997-6807

Téléphonez pour prendre un rendez-vous pour les prises de sang.

Besoin d'un service psychosocial ? Contactez le service AAOR (Accueil, analyse, orientation et référence)

au (819) 629-2420, poste 4022



911 AMBULANCE/POMPIERS/POLICE

811 INFO SANTÉ / INFO SOCIAL

988 LIGNE D'AIDE EN CAS DE CRISE DE SUICIDE



1 800-463-5060



1 800-463-3389



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés



Jeunesse, J'écoute

Parlons de diversité sexuelle et de

interligne

1 888 505-1010

SERVICE D'ÉCOUTE, D'INTERVENTION ET DE

SENSIBILISATION POUR LA COMMUNAUTÉ LGBTQ+

MUNICIPALITÉ alliée

1 800-363-9010

CONTRE la **Violence** conjugale

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

MAISONS-FEMMES.QC.CA

PREMIER FEU DE LA SAISON – INDICATEUR DU DÉBUT DE LA SAISON

Source : SOPFEU – Site Internet officiel

Saviez-vous que... Le premier feu de végétation de la saison est l'un des indicateurs utilisés par la SOPFEU pour marquer le début de la saison des feux de forêt ? Cette année au Québec, le premier feu est survenu le 9 avril et a été causé par des résidents ayant perdu le contrôle d'un brûlage de rebuts. L'incendie s'est étendu à un champ et menaçait la forêt située à proximité.

Le début de la saison varie d'une année à l'autre en fonction des conditions météorologiques, notamment la quantité de précipitations reçues au cours de l'hiver. Mais, il est important de rappeler que dès que la couverture de neige disparaît, la végétation morte peut s'assécher très rapidement et devenir hautement inflammable.

Les quatre dates importantes qui indiquent le début de la saison :

1^{er} avril 2026 : Date à laquelle le gouvernement du Québec demande à la SOPFEU d'être prête à intervenir.

8 avril 2026 : Début de la diffusion du danger d'incendie. À titre de comparaison, en 2025 la diffusion débutait le 3 avril.

9 avril 2026 : Premier feu de la saison. À titre de comparaison, en moyenne, on compte déjà cinq feux à pareille date.

À venir : 10^e feu de la saison : C'est au 10^e feu que la SOPFEU considère la saison des feux de forêt véritablement commencée.

La neige a fondu et le sol est humide. Je peux brûler mes rebuts sans danger.

C'EST UN MYTHE - PAS À PEU PRÈS -

SOPFEU Au printemps, les broussailles asséchées s'enflamment rapidement!